



# Plan d'évaluation ministériel de 2018-2019 à 2022-2023

*Résultats d'évaluation  
à l'appui de la prise  
de décision*

**RAPPORT FINAL**

16 juillet 2018

### **Plan d'évaluation ministériel de 2018-2019 à 2022-2023**

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site [canada.ca/publiccentre-EDSC](http://canada.ca/publiccentre-EDSC).

Ce document est aussi offert sur demande en médias substitués (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY, ou accessible PDF) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2018

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :  
[droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)

#### **PDF**

N° de cat. : Em17-2F-PDF  
ISBN : 2561-0155

#### **EDSC**

N° de cat. : SP-1121-09-18F

## Table des matières

Liste des abréviations.....	4
Note de confirmation de l'administratrice générale concernant le Plan d'évaluation ministériel .....	5
Sommaire .....	6
Introduction .....	10
Objet du rapport .....	10
Contexte ministériel.....	10
Réalisations de la Direction de l'évaluation d'EDSC .....	11
Résultats.....	15
Planification et portée de l'évaluation.....	17
Évaluation des risques dans la planification des évaluations .....	21
Information sur le rendement et évaluations.....	22
Souplesse accrue.....	23
Consultations .....	24
Défis et possibilités .....	26
Ressources humaines.....	26
Disponibilité et qualité des données .....	27
Ouvrir la voie.....	28
Conclusion.....	30
Annexe 1 : Calendrier d'évaluation quinquennal .....	31
Programmes dont l'évaluation est prévue au cours des cinq prochaines années .....	31
Annexe 2 – Cadre ministériel des résultats – Répertoire des programmes .....	45



## Liste des abréviations

CMRE	Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation
EDMT	Entente sur le développement du marché du travail
EDSC	Emploi et Développement social Canada



## Note de confirmation de l'administratrice générale concernant le Plan d'évaluation ministériel

J'approuve le Plan d'évaluation ministériel d'Emploi et Développement social Canada pour l'exercice financier 2018 à 2019 jusqu'à l'exercice financier 2022 à 2023, et je le sou mets au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, conformément à la Politique sur les résultats.

Je confirme que ce plan d'évaluation ministériel quinquennal continu :

- prévoit l'évaluation, au moins tous les cinq ans, de tous les programmes de subventions et contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont supérieures l'article 41.2 de *la Loi sur la gestion des finances publiques*;
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour l'évaluation;
- répond aux exigences du système de gestion des dépenses, notamment en ce qui a trait aux mémoires au Cabinet, aux présentations au Conseil du Trésor et aux examens d'harmonisation des ressources, selon le cas.

Je m'assurerai que ce plan est mis à jour tous les ans, et je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, au besoin.

**Louise Levonian**

Sous-ministre de l'Emploi et du Développement social

## Sommaire

Emploi et Développement social Canada (EDSC) verse plus de 120 milliards de dollars<sup>1</sup> par année par l'entremise de programmes et services comme l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse, l'Allocation canadienne pour enfants ainsi que d'autres programmes qui ont d'importantes répercussions sur la vie des Canadiennes et des Canadiens. La Direction de l'évaluation collabore avec plusieurs décideurs d'EDSC pour fournir des données permettant d'éclairer le renouvellement des programmes et l'élaboration des politiques et des programmes.

La consultation auprès des intervenants des ministères et des organismes centraux sur le calendrier et la portée des évaluations a été au cœur de l'élaboration de ce plan d'évaluation quinquennal. En plus de s'assurer que tous les programmes régis par la *Loi sur la gestion des finances publiques* et la Politique sur les résultats sont évalués, la Direction veille à ce que les évaluations soient adaptées et réalisées en temps opportun et à ce qu'elles répondent aux besoins des décideurs.

Les méthodes novatrices d'évaluation améliorent l'efficacité et l'incidence du travail d'évaluation. Par exemple, l'élaboration d'une plateforme de données sur les programmes du marché du travail, de concert avec la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC, permettra d'analyser les répercussions et les tendances observées à moyen terme. De plus en plus, la Direction emploie différents types d'évaluation et étudie des manières d'accroître l'utilisation d'évaluations thématiques et horizontales.

### Principales réalisations

Au cours du dernier exercice financier, la Direction de l'évaluation a amélioré sa capacité de soutenir le processus décisionnel, a accru ses efforts en matière de communication et de mobilisation et a formulé des conseils fiables et neutres sur la mesure du rendement et les améliorations à apporter aux programmes.

#### 1. Prise de décisions éclairée

Au cours de l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation a produit des rapports d'évaluation accompagnés de rapports techniques et de constatations préliminaires qui ont fourni en temps opportun aux décideurs des renseignements pertinents fondés sur des données probantes qui ont éclairé les améliorations aux politiques et aux programmes. En résumé, la Direction :

- a fourni des avis sur 20 présentations au Conseil du Trésor et sur 12 mémoires au Cabinet afin que les constatations issues de l'évaluation éclairent l'analyse de ces documents faisant autorité;

---

<sup>1</sup> Source de données : Rapport ministériel sur le rendement 2016–2017

- a produit 12 rapports d'évaluation, 4 études techniques appuyant le Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi et 30 autres rapports techniques visant à éclairer la prise de décision concernant les programmes;
- a appliqué la méthodologie novatrice employée pour les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) à tous les principaux programmes du marché du travail afin de promouvoir l'analyse horizontale;
- a assuré l'échange en temps opportun des résultats afin d'éclairer la nouvelle Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

## **2. Mise en commun des connaissances et mobilisation accrue**

Au cours de l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation a poursuivi ses efforts visant à diffuser les connaissances et à mettre en commun des pratiques prometteuses parmi les intervenants internes et externes. La Direction a notamment :

- présenté des exposés sur l'innovation et sur la fonction d'évaluation de même que sur le service Alerte-Emploi et sur l'expérience sur le marché du travail des Canadiens sans emploi;
- amélioré l'accès aux rapports d'évaluation grâce à un meilleur métabalisage des rapports;
- fait la promotion de la fonction d'évaluation en présentant des évaluateurs de l'ensemble du gouvernement.


## **3. Élargissement du rôle de conseiller de confiance**

La Direction de l'évaluation est de plus en plus considérée comme une source de conseils fiables et neutres pour le portefeuille ministériel d'EDSC. Durant l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation :

- a renforcé le fédéralisme collaboratif fondé sur des données probantes en participant activement à l'élaboration d'une stratégie commune de mesure du rendement pour l'ensemble des ententes de transfert relatives au marché du travail avec les provinces et les territoires;
- a joué un rôle de leadership important auprès des intervenants internes dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des outils de mesure du rendement pour tous les programmes du portefeuille d'EDSC;
- a fourni au Ministère et aux organismes centraux des résultats d'évaluation appuyant la prise de décisions (par exemple, les données probantes concernant les projets pilotes sur le travail pendant une période de prestations ont éclairé les orientations futures pour cette disposition liée à l'assurance-emploi);
- a communiqué les leçons tirées d'évaluations antérieures liées aux populations autochtones afin d'aider EDSC à accroître l'utilisation de l'Allocation canadienne pour enfants dans les réserves.

### **Gérer les défis**

La Direction se heurte à deux difficultés principales dans son travail d'évaluation : la capacité analytique permettant de satisfaire aux exigences de la charge de travail, et l'accessibilité et la qualité des données.



Afin d'atténuer ces difficultés et de faciliter la gestion des ressources humaines, la Direction a élaboré le Plan stratégique en matière de ressources humaines, lequel définit les priorités et les besoins actuels ainsi que les possibilités d'avancement professionnel. Parmi les initiatives entreprises, mentionnons le recrutement actif de nouveaux talents au sein du milieu universitaire, d'organisations professionnelles et d'autres organismes fédéraux, l'embauche à contrat d'évaluateurs à la retraite et des occasions de formation pertinentes pour les employés.

Afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données, la Direction a établi des priorités concernant les données sur les subventions et contributions et sur les programmes liés au marché du travail. La dirigeante principale des données du Ministère veille à ce que les données soient intégrées de manière efficiente et stockées de manière sécuritaire et à ce que des programmes d'analytique permettent de maximiser leur valeur opérationnelle.

### **Accent accru sur les résultats et les répercussions**

La Direction de l'évaluation a déployé de nombreux efforts pour passer de l'établissement de rapports axés sur les extraits à la production de rapports axés sur les résultats. Auparavant, en l'absence de données rigoureuses, les évaluations tendaient à porter sur l'analyse d'extraits, de mesures de rendement et de résultats qualitatifs. Depuis peu, grâce à l'investissement dans les données et la mesure du rendement, le travail d'évaluation porte davantage sur les répercussions des programmes et sur la production en temps opportun d'évaluations plus pertinentes sur le plan des politiques. En outre, de plus en plus, la Direction utilise différents types d'évaluations, étudie et met à l'essai des approches novatrices et fait preuve d'une plus grande efficacité dans l'accomplissement des tâches d'évaluation.



# PLAN D'ÉVALUATION MINISTÉRIEL D'EDSC PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2017-2018

**90%**

des responsables de programmes d'EDSC évalués ont indiqué que les évaluations ont été complétées à temps.

**A FAVORISÉ L'UTILISATION D'ANALYSE D'IMPACT NET** afin d'améliorer la conception et la prestation des programmes du marché du travail.

**80%**

des répondants reconnaissent que, dans l'ensemble, leur programme a bénéficié de l'évaluation.



**A PARTAGÉ LES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ÉVALUATION ET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES** afin de contribuer au développement des programmes sociaux.

**24**

programmes ont été conseillés sur leurs stratégies de mesure du rendement.

**4**

études supplémentaires ont été réalisées afin d'améliorer la conception du régime d'assurance-emploi.

**12**

rappports d'évaluation et 12 rappports d'évaluation territoriaux et provinciaux

**30**

rappports techniques

**12**

exercices de renforcement des capacités ont été réalisés

**20**

présentations au Conseil du trésor ont été soutenues par les résultats d'évaluation.

**12**

Mémoires au Cabinet ont été soutenus par les résultats d'évaluation.



Emploi et  
Développement social Canada

Employment and  
Social Development Canada

Canada

## Introduction

### Objet du rapport

Le Plan d'évaluation ministériel (le Plan) vise principalement à aider l'administratrice générale à s'assurer que de l'information factuelle et neutre sur les programmes du Ministère, notamment les subventions et contributions et les paiements de transfert, soit disponible en temps opportun de façon à ce qu'il soit possible de prendre des décisions fondées sur des éléments probants et d'étayer les résultats pour la population canadienne. Aux fins de l'intégration et de la rationalisation des plans ministériels, le présent rapport utilise un vocabulaire normalisé et des tableaux semblables à ceux qui figurent dans d'autres plans de gestion. En outre, le Plan :

- offre chaque année aux responsables des programmes et au chef de l'évaluation une occasion de discuter des priorités, de la portée et du calendrier des évaluations ainsi que des défis et des possibilités liés à la réalisation en temps opportun d'évaluations pertinentes;
- garantit que les analyses d'évaluation éclairent l'élaboration de politiques et de programmes qui soutiennent les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor;
- intègre les priorités et les points de vue des organismes centraux;
- donne au chef de l'évaluation et aux responsables des programmes un moyen de gérer et d'harmoniser les projets, y compris les ressources financières et humaines requises.

### Contexte ministériel


La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) est de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel ainsi que d'aider les Canadiennes et les Canadiens à faire des choix qui les aident à avoir une vie productive et gratifiante et à améliorer leur qualité de vie. Ce ministère à la fois vaste et complexe est responsable de l'élaboration, de la gestion et de l'exécution de programmes et de services sociaux, économiques et liés au marché du travail à l'appui des Canadiennes et des Canadiens par l'entremise de trois secteurs d'activités : Emploi et Développement social, Programme du travail et Service Canada.

Le Ministère verse plus de 120 milliards de dollars<sup>2</sup> par année en prestations à des particuliers et à des organisations dans le cadre de programmes et de services d'importance, notamment l'assurance-emploi, la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada et le Programme canadien de prêts aux étudiants. De plus, EDSC fournit chaque année 1,9 milliard de dollars<sup>3</sup> en subventions et contributions à d'autres ordres de gouvernement, par exemple aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre des ententes sur le développement de la main-d'œuvre et des ententes sur le développement du marché du travail, ainsi qu'à des organisations caritatives et communautaires, à des entreprises privées et à des éducateurs.

---

<sup>2</sup> Source de données : Rapport ministériel sur le rendement 2016–2017

<sup>3</sup> *Ibid.*



**Les programmes d'Emploi et Développement social** aident les Canadiens tout au long de leur vie. La vaste gamme de programmes permet notamment de soutenir les parents qui élèvent de jeunes enfants, d'aider les étudiants à financer leurs études postsecondaires, d'appuyer les travailleurs sans emploi et de garantir aux aînés une sécurité du revenu de base. Les programmes fournissent également un soutien ciblé aux populations vulnérables telles que les aînés, les personnes handicapées, les Autochtones, les personnes sans abri et les immigrants récents.


Le **Programme du travail** a pour mandat de coordonner les responsabilités réglementaires fédérales en matière de travail, notamment de favoriser le respect des normes régissant le travail et la santé et la sécurité au travail ainsi que des lois sur l'équité en emploi. Il aide les syndicats et les employeurs à négocier et à renouveler leurs conventions collectives dans les milieux de travail de compétence fédérale. Il représente aussi le Canada au sein des organisations internationales du travail en plus de négocier et d'appliquer les dispositions relatives au travail des initiatives de libéralisation du commerce.

Grâce à **Service Canada**, les Canadiennes et les Canadiens peuvent accéder aux programmes d'EDSC ainsi qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada dans 590 points de service à l'échelle du pays : 320 Centres Service Canada, 238 sites de services mobiles et 32 bureaux indépendants de Passeport Canada. En plus des services en personne, les Canadiens peuvent obtenir des services en ligne, par téléphone au 1 800 O-Canada et par l'intermédiaire de centres d'appels spécialisés. EDSC est à transformer son approche en matière de prestation de services afin d'améliorer l'expérience de service des clients, des employeurs, des collectivités et des organisations. Le Plan de transformation décrit les possibilités à court, moyen et long terme, et les principaux objectifs de la première phase incluent l'amélioration de l'accessibilité, de l'expérience, de la rapidité et de la qualité de la prestation de services.

## Réalisations de la Direction de l'évaluation d'EDSC

La Direction de l'évaluation recueille de manière systématique et analyse de manière neutre des données probantes afin de déterminer si les programmes fonctionnent et d'établir pourquoi et comment ils fonctionnent. Ces données probantes éclairent le processus décisionnel, les améliorations, les innovations et la reddition de comptes. De plus, elles étayent le programme du gouvernement en matière de résultats en améliorant les connaissances sur la mesure du rendement, les données et la recherche en partenariat avec des responsables de programme et des chercheurs.

La Direction effectue des évaluations portant sur les principales lacunes en matière de connaissances et sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des programmes pour les Canadiens, et elle formule des recommandations visant à améliorer les renseignements sur le rendement. La portée des évaluations est définie de concert avec les secteurs de programme et les intervenants clés de sorte à optimiser leur utilité et leur applicabilité.



Au cours du dernier exercice financier, la Direction a poursuivi ses efforts visant à éclairer le processus décisionnel, a accru ses efforts en matière de communication et de mobilisation et a formulé des conseils fiables et neutres sur la mesure du rendement et l'élaboration des programmes.

### **Prise de décisions éclairée**

Les rapports d'évaluation et les rapports techniques connexes, les constatations préliminaires et les stratégies méthodologiques procurent en temps opportun aux décideurs des renseignements pertinents fondés sur des données probantes qui servent à améliorer la conception et le rendement des programmes et à renforcer la reddition de comptes. Durant l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation :

- a produit 12 rapports d'évaluation, 1 rapport provisoire et 34 rapports techniques, y compris 4 études techniques appuyant le Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi (les rapports provisoires et techniques fournissent en temps opportun des renseignements fondés sur des données probantes qui permettent d'apporter des améliorations ou de corriger le tir ou encore de cerner et de surmonter les difficultés ou les obstacles à l'égard desquels il est possible d'intervenir avant que les recommandations formulées dans un rapport final ne soient traitées dans une réponse de la direction);
- a examiné 12 mémoires au cabinet et 20 présentations au Conseil du Trésor et a formulé des avis à ce sujet (cette activité est conforme aux attentes des organismes centraux selon lesquelles les résultats d'évaluation doivent éclairer les sections de l'analyse exhaustive et des recommandations de ces documents de mise en œuvre des politiques et des programmes);
- a, entre autres projets, étendu l'utilisation de l'approche méthodologique novatrice employée pour l'évaluation des EDMT à d'autres programmes du marché du travail tels que les programmes du marché du travail destinés aux Autochtones et aux jeunes;
- a augmenté sa capacité méthodologique, ce qui a permis de mener plus d'analyses internes et d'appliquer des analyses de l'incidence nette à d'autres programmes, dans la mesure du possible (cela permettra au Ministère de recueillir de premières données d'évaluation étayant des décisions stratégiques sur les programmes du marché du travail destinés aux jeunes et l'aidera à étudier les possibilités ultérieures d'examen horizontaux et thématiques);
- a assuré l'échange en temps opportun des résultats afin d'éclairer la nouvelle approche pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

## Mise en commun des connaissances et mobilisation accrue

Durant l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation a déployé des efforts concertés afin de diffuser les connaissances et de mettre en commun des pratiques prometteuses parmi les intervenants internes et externes en organisant des activités d'apprentissage, en tenant des conférences scientifiques et portant sur les politiques publiques et en publiant des articles. La Direction continue de moderniser la manière dont elle communique les résultats à un public plus vaste en utilisant les médias sociaux, tels que Twitter et LinkedIn, afin de favoriser la diffusion et l'utilisation des constatations des évaluations. La Direction a également :

- présenté des exposés dans le cadre de 12 conférences, dont des exposés sur l'innovation et la fonction d'évaluation, le service Alerte-Emploi et l'expérience sur le marché du travail des Canadiens sans emploi, ainsi qu'un exposé sur les types d'évaluations au Secrétariat du Conseil du Trésor et un exposé sur la plateforme de données sur le marché du travail d'EDSC à des chercheurs et des universitaires;
- présenté les résultats de l'évaluation de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail diffusée par l'entremise du Guichet-Emplois à des chercheurs et des agents principaux de programme;
- participé à des évaluations horizontales avec Sécurité publique Canada sur le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes et avec Ressources naturelles Canada sur l'initiative visant à obtenir le soutien des Autochtones à l'égard des projets énergétiques sur la côte Ouest;
- publié trois articles dans la revue *Canadian Government Executive*, un article dans la Revue canadienne d'évaluation de programmes et six articles d'évaluation technique sur publications.gc.ca;
- mené une campagne pangouvernementale visant à promouvoir la fonction d'évaluation en produisant, en collaboration avec d'autres chefs de l'évaluation, sept affiches promotionnelles décrivant des évaluateurs de l'ensemble du gouvernement;
- amélioré la « possibilité de découverte » et l'accès en ligne aux rapports d'évaluation grâce un meilleur métablisage des rapports (le nombre de consultations sur le site Web où figurent les rapports d'évaluation a augmenté de plus de 120 % en trois mois);
- organisé cinq séances d'apprentissage à l'interne sur des sujets allant du parti pris inconscient à la sensibilisation à l'accessibilité pour les personnes handicapées;
- favorisé la tenue de séances de formation collectives et économiques à l'interne, par exemple un cours de deux jours sur les fondements de l'évaluation;
- créé le groupe du Réseau fédéral des évaluateurs sur LinkedIn, une tribune en ligne permettant aux évaluateurs fédéraux canadiens et aux personnes ayant un intérêt pour les pratiques d'évaluation du gouvernement d'échanger sur le domaine de l'évaluation.

## Élargissement du rôle de conseiller de confiance

La Direction de l'évaluation est de plus en plus considérée comme une source de conseils fiables pour le portefeuille ministériel d'EDSC et elle est appelée tôt à participer à la phase de

conception des politiques et des programmes, l'objectif étant de s'assurer de recueillir des données et des renseignements convenables sur les programmes qui permettront de produire des évaluations pertinentes. De plus, la Direction favorise le dialogue continu sur les politiques en fournissant des avis stratégiques sur la manière dont les renseignements sur le rendement peuvent étayer les rapports sur les résultats et appuyer l'amélioration des programmes. Durant l'exercice financier 2017 à 2018, la Direction de l'évaluation :

- a renforcé le fédéralisme collaboratif fondé sur des données probantes en participant activement à l'élaboration d'une stratégie commune de mesure du rendement pour l'ensemble des ententes de transfert relatives au marché du travail avec les provinces et les territoires (cela permettra de mener une analyse nouvelle, efficace et novatrice à l'échelle nationale de l'incidence positive des investissements fédéraux sur la vie des Canadiennes et des Canadiens sur le plan des revenus et de l'emploi; cette analyse utilisera, pour la première fois, des indicateurs de mesure du continuum de réussite);
- a joué un rôle de leadership auprès des intervenants internes dans le but de créer des profils de l'information sur le rendement<sup>4</sup> pour tous les programmes du portefeuille d'EDSC;
- a soutenu la transformation des services en rédigeant des documents sur les leçons apprises et un article sur les résultats de trois évaluations sur les aînés et la prestation de services;
- a fourni des conseils concernant d'autres documents axés sur la planification et le rendement (p. ex., le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels) (conformément à la Politique sur les résultats, la Direction a également formulé des conseils sur les indicateurs de programme se trouvant dans le Cadre ministériel des résultats);
- a fourni aux représentants des organismes centraux des résultats d'évaluation afin de les aider à prendre des décisions (p. ex. des renseignements concernant les projets pilotes sur le travail pendant une période de prestations, qui ont éclairé les orientations futures pour cette disposition liée à l'assurance-emploi);
- a communiqué les leçons tirées d'évaluations antérieures liées aux populations autochtones afin d'aider EDSC à accroître l'utilisation de l'Allocation canadienne pour enfants dans les réserves.

En outre, la Direction de l'évaluation continue à coordonner, en collaboration avec la Direction générale des compétences et de l'emploi, les activités du Comité consultatif chargé du rapport de contrôle. Ce comité, dont les membres incluent le commissaire représentant les travailleurs et le commissaire représentant les employeurs de la Commission de l'assurance-emploi du Canada ainsi qu'un observateur du Réseau canadien des centres de données de recherche, établit et met de l'avant le programme d'analyse qui appuie le Rapport annuel de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi. Le programme de recherche est approuvé par la Commission de l'assurance-emploi du Canada, qui est présidée par la sous-ministre d'Emploi et Développement social Canada. Les études supplémentaires proposées et préparées par le Comité ne sont pas liées aux évaluations officielles du programme d'assurance-emploi. La

---

<sup>4</sup> Le profil de l'information sur le rendement est un outil de mesure du rendement qu'il faut utiliser, conformément à la Politique sur les résultats, afin de déterminer les renseignements détaillés relatifs au rendement pour chaque programme.

Direction de l'évaluation réalisera quatre études supplémentaires sur le programme d'assurance-emploi au cours de l'exercice financier 2018 à 2019.

En multipliant les efforts visant à éclairer la prise de décisions, à diffuser les connaissances et à élargir son rôle de conseiller de confiance, la Direction continuera d'améliorer l'intégrité des programmes, d'aider les programmes à donner un meilleur rendement et de meilleurs résultats et d'améliorer la prestation des services à la population canadienne.

## Résultats

En 2016, le gouvernement du Canada a commencé à mettre en œuvre la Politique sur les résultats afin de promouvoir une culture de mesure et d'évaluation jugée nécessaire pour présenter aux Canadiennes et aux Canadiens des résultats fondés sur des données probantes plus rigoureuses. La Politique sur les résultats a permis à EDSC d'étudier et de mettre à l'essai des approches novatrices et d'accroître l'efficacité de son travail d'évaluation.

Le Programme du gouvernement du Canada en matière de résultats, qui vient compléter la Politique sur les résultats, vise à définir, à présenter et à communiquer à la population canadienne les réalisations du gouvernement et à faire rapport sur les ressources qui ont été utilisées à cette fin.

Pour veiller à ce que les résultats prioritaires attendus de la part du gouvernement et du Ministère soient atteints, EDSC a entrepris la transformation de ses activités opérationnelles et de ses structures ministérielles. Par exemple, le fait de nommer un dirigeant principal des résultats et de l'exécution permet aux organismes centraux et aux autres ministères de savoir à qui s'adresser au sujet des résultats ministériels, puisque cette personne devient la personne-ressource à cet égard. Le dirigeant principal des résultats et de l'exécution peut compter sur le soutien du chef de l'évaluation, du chef de la mesure du rendement, de la dirigeante principale des données et du directeur général responsable des chartes ministérielles. Ces gestionnaires travaillent en collaboration et de manière concertée afin que des résultats fondés sur des données probantes éclairent le processus décisionnel.

La Direction de l'évaluation, dirigée par le chef de l'évaluation – qui lui, relève de la sous-ministre –, appuie le programme en matière de résultats en fournissant en temps opportun les données probantes ciblées nécessaires pour améliorer les programmes et pour renforcer la reddition de comptes. Vous trouverez ci-dessous des points saillants des résultats des évaluations réalisées et publiées au cours des cinq dernières années.

### **Plus de Canadiens utilisent les programmes de soutien aux études<sup>5</sup>**

La valeur des bourses d'études canadiennes est passée de 421 millions de dollars en l'exercice financier 2008 à 2009 à 715 millions de dollars en l'exercice financier 2013 à 2014. En outre, 47 % des Canadiens ont ouvert un régime enregistré d'épargne-études (REEE) en 2013,

<sup>5</sup> Rapport de l'évaluation sommative du Programme canadien pour l'épargne-études (2015) et Évaluation sommative des améliorations au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) découlant du budget de 2008 (2016).

comparativement à 9,8 % des Canadiens en 1998. En dépit de ces gains, on a, dans l'évaluation, recommandé que les programmes étudient d'autres solutions de sensibilisation et mesures incitatives dans le but de joindre les familles les plus dans le besoin.

### **Stabilité accrue pour les Canadiens sans abri<sup>6</sup>**

Au cours de l'exercice financier 2014 à 2015, la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance a mis l'accent sur la mise en œuvre d'une approche de type « Logement d'abord », qui accorde la priorité à la recherche d'un logement stable pour les Canadiens vivant en situation d'itinérance chronique ou épisodique. À l'exercice financier 2015 à 2016, le programme avait dépassé son objectif, qui était de trouver un logement stable à long terme à 3 000 personnes. On a trouvé un logement stable à plus de 6 900 personnes et, pour environ trois quarts des clients, il a fallu 90 jours ou moins pour le faire. Compte tenu de ces premières indications de résultats positifs, on s'attend à ce que le programme contribue au résultat final escompté, à savoir la prévention et la réduction de l'itinérance au Canada.

### **Comblent les besoins financiers des Canadiens à la retraite<sup>7</sup>**

Le Régime de pensions du Canada rejoint 100 % de la population canadienne admissible âgée de 70 ans et plus. Avec ce taux de participation, le Régime fournit une solide base financière aux Canadiennes et aux Canadiens à la retraite, représentant environ 25 % de leur revenu de retraite. L'évaluation a révélé que le système de revenu de retraite du Canada se classe bien par rapport aux systèmes des autres pays présentant un niveau de vie similaire pour ce qui est de réduire l'incidence de faible revenu chez les aînés.

### **Assurer la sécurité financière des personnes handicapées<sup>8</sup>**

De 2008 – année de création du Programme canadien pour l'épargne-invalidité – à 2010, le nombre de participants a augmenté constamment, pour atteindre 15 % des personnes handicapées. Ce programme demeure toutefois inaccessible à certains segments de la population. Aux fins de l'accroissement de la participation au programme, on a, dans l'évaluation, recommandé une amélioration de l'approche de communication et de la sensibilisation auprès de la population visée.

### **La participation aux programmes destinés aux jeunes augmente les gains<sup>9</sup>**

L'évaluation a révélé que, dans les six ans suivant leur participation à un programme de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ), les participants au volet Objectif carrière gagnaient au total 40 500 \$ de plus que les personnes qui n'y avaient pas participé. Durant la même période, 80 % des jeunes ayant participé au volet Connexion compétences ont trouvé un emploi et sont parvenus à augmenter leurs gains annuels de 3 651 \$ à 14 009 \$. On a, dans l'évaluation, recommandé qu'EDSC et les ministères et organismes partenaires de la SEJ collaborent à

<sup>6</sup> Évaluation de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (2018)

<sup>7</sup> Évaluation sommative des prestations de retraite et de survivant du Régime de pensions du Canada (2017)

<sup>8</sup> Phase 1 de l'Évaluation de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et du Bon canadien pour l'épargne-invalidité de 2008-2009 à 2011-2012 (2014)

<sup>9</sup> Évaluation sommative de l'initiative horizontale Stratégie emploi jeunesse (2015)



l'amélioration de la diffusion de l'information pertinente sur le marché du travail et les carrières auprès des jeunes dans les trois volets de la SEJ.

### **Service uniforme partout au Canada pour les prestataires de l'assurance-emploi<sup>10</sup>**

Le traitement automatisé des demandes a contribué à accroître l'uniformité en ce qui a trait à la rapidité de versement des prestations aux prestataires de l'assurance-emploi. Service Canada continuera d'améliorer et de moderniser le modèle de prestation de services et de développer la technologie de l'information à l'appui dans le but d'assurer aux Canadiennes et aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays la même norme de service.

### **Les conflits en milieu de travail sont réglés sans arrêt de travail<sup>11</sup>**

Durant la période de cinq ans visée par l'évaluation, le programme de prévention et de règlement des conflits en milieu de travail a contribué à régler 95 % des conflits liés à la convention collective sans qu'il y ait arrêt de travail.

### **Les employeurs privilégient le Guichet-Emplois<sup>12</sup>**

Près de 60 % des employeurs indiquent que le Guichet-Emplois est le principal outil qu'ils utilisent pour afficher les postes vacants. Parallèlement, 70 % des chercheurs d'emploi sont satisfaits des annonces qu'ils trouvent dans le Guichet-Emplois. Dans le rapport d'évaluation, on recommande d'améliorer les services qu'offre le Guichet-Emplois en fournissant des données tenant compte des réalités régionales, ce qui permettra la prise de décisions plus éclairées.

## **Planification et portée de l'évaluation**

Le tableau 1 montre l'état d'avancement des évaluations prévues pour l'exercice financier 2017 à 2018. Les évaluations d'EDSC devant être obligatoirement réalisées en application de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la Politique sur les résultats avaient été menées à terme à la fin de l'exercice financier 2017 à 2018, à l'exception de l'évaluation de Passeport pour ma réussite Canada (mais cette évaluation est demandée pour l'exercice financier 2018 à 2019 seulement). Treize rapports d'évaluation préparés par la Direction ont reçu l'approbation de la sous-ministre et deux autres rapports sont à l'étape de l'approbation finale, qui suit l'approbation du Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE). Par ailleurs, six évaluations facultatives, reportées à l'exercice financier suivant, seront terminées à l'automne 2018.

<sup>10</sup> Évaluation de l'automatisation et de la modernisation de l'assurance-emploi (2016)

<sup>11</sup> Évaluation sommative du programme de prévention et de règlement des conflits en milieu de travail (2014)

<sup>12</sup> Évaluation de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail diffusée par EDSC selon une approche Web consolidée (2017)

**Tableau 1 : État d'avancement des évaluations prévues pour l'exercice financier 2017 à 2018**

Rapport d'évaluation	État d'avancement
1. Programme des affaires du travail liées au commerce international et Santé et sécurité au travail	Terminé <sup>13</sup> : avril 2017
2. Évaluation du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)	Terminé : juin 2017
3. Évaluation des ententes sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : juin 2017
3.1 Évaluation de l'entente Canada–Nouveau-Brunswick sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : décembre 2017
3.2 Évaluation de l'entente Canada–Nunavut sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : décembre 2017
3.3 Évaluation de l'entente Canada–Territoires du Nord-Ouest sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : décembre 2017
3.4 Évaluation de l'entente Canada–Ontario sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : février 2018
3.5 Évaluation de l'entente Canada–Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : février 2018
3.6 Évaluation de l'entente Canada–Colombie-Britannique sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : février 2018
3.7 Évaluation de l'entente Canada–Alberta sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : février 2018
3.8 Évaluation de l'entente Canada–Manitoba sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : mars 2018
3.9 Évaluation de l'entente Canada–Saskatchewan sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : mars 2018
3.10 Évaluation de l'entente Canada–Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement du	Terminé : mars 2018

<sup>13</sup> La date d'achèvement est la date d'approbation de la sous-ministre.

marché du travail – rapport de synthèse	
3.11 Évaluation de l'entente Canada–Nouvelle-Écosse sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : mars 2018
3.12 Évaluation de l'entente Canada–Yukon sur le développement du marché du travail – rapport de synthèse	Terminé : mars 2018
4. Évaluation de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail (IAMT) telle que diffusée par EDSC selon une approche Web consolidée	Terminé : juillet 2017
5. Alphabétisation et compétences essentielles	Terminé : octobre 2017
6. Évaluation de la subvention fédérale Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	Terminé : décembre 2017
7. Évaluation sommative du Fonds pour l'accessibilité	Terminé : décembre 2017
8. Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes	Terminé : décembre 2017
9. Évaluation du programme de la Sécurité de la vieillesse : Phase 1	Terminé : février 2018
10. Évaluation des affaires du travail multilatérales	Terminé : avril 2018
11. Évaluation des affaires bilatérales et régionales du travail	Terminé : avril 2018
12. Évaluation sommative de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	Terminé : avril 2018
13. Programme d'initiatives sectorielles	Approuvé par le CMRE <sup>14</sup> : avril 2018
14. Initiative visant à obtenir le soutien des Autochtones à l'égard des projets énergétiques sur la côte Ouest – évaluation du FCP (rapport technique sur une initiative horizontale dirigée par RNCan)	Approuvé par le CMRE : janvier 2018
15. Évaluation sommative de la phase 1 du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées	Approuvé par le CMRE : juin 2018
16. Évaluation des Programmes d'équité en matière d'emploi	Reporté <sup>15</sup> : novembre 2018
17. Évaluation de l'initiative Jumeler les Canadiens et les	Reporté : juin 2018

<sup>14</sup> L'approbation par le CMRE est la dernière étape du processus d'approbation avant que le rapport ne soit approuvé par la sous-ministre et ne soit publié.

<sup>15</sup> Le report s'applique aux projets d'évaluation qui sont repoussés à l'exercice financier 2018 à 2019 conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la Politique sur les résultats.

Canadiennes aux emplois disponibles	
18. Évaluation des projets pilotes sur le travail pendant une période de prestations	Reporté : juin 2018
19. Évaluation du programme Passeport pour ma réussite Canada	Reporté : septembre 2018
20. Normes du travail	Reporté : septembre 2018
21. Santé et sécurité au travail	Reporté : novembre 2018
22. Rapport d'étape sur la prestation de services et la communication de renseignements aux Canadiens	Reporté : septembre 2018

Compte tenu du grand nombre de rapports prévus en 2013 (il y a cinq ans) et devant être terminés au cours de l'exercice financier 2017 à 2018 conformément à l'ancienne Politique sur l'évaluation, la Direction de l'évaluation a accordé la priorité aux évaluations obligatoires (selon les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la Politique sur les résultats) et sur les tâches éclairant la prise de décisions pressantes relatives aux politiques et aux programmes. On a accéléré l'exécution de certaines tâches d'évaluation dans le but d'éclairer l'élaboration de politiques, y compris la Stratégie emploi jeunesse. Les évaluations facultatives à plus faible risque qui avaient été planifiées progressent bien et devraient être terminées à l'automne 2018.

Les rapports d'évaluation contiennent des recommandations portant sur les points à améliorer; les responsables de programme se fondent sur celles-ci pour préparer les réponses de la direction. Ces réponses sont intégrées à des pratiques, à des politiques et à des initiatives, ce qui donne lieu à l'amélioration de la conception, de la mise en œuvre ou de l'exécution des programmes, et elles sont consignées dans des plans d'action de la direction, qui font l'objet d'un suivi par la Direction de l'évaluation. Les plans d'action de la direction sont examinés annuellement, jusqu'à leur achèvement, l'objectif étant d'évaluer le degré de mise en œuvre et de faire rapport chaque année au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation. La majorité des engagements pris dans des plans d'action de la direction en réponse à des évaluations antérieures sont en voie d'être accomplis. Pour l'exercice financier 2016 à 2017, 133 mesures découlant de 15 rapports d'évaluation ont fait l'objet d'un suivi par la Direction de l'évaluation, et la majorité de celles-ci ont été menées à bien.

Le Plan d'évaluation ministériel est façonné et influencé par divers facteurs. Outre les exigences législatives et les facteurs dont doit tenir compte le Ministère, la Direction de l'évaluation prend en considération les priorités et les initiatives gouvernementales, telles que le Programme du gouvernement en matière de résultats, qui accorde la priorité aux données axées sur les résultats et à l'analyse comparative entre les sexes pour la planification et l'exécution des évaluations. De plus, la Direction appuie l'Initiative des données ouvertes et l'Initiative pour un gouvernement ouvert en diffusant de manière proactive les résultats d'évaluation dans le cadre de conférences et d'ateliers et en améliorant l'accès en ligne. La Direction est par ailleurs en

train de concevoir une plateforme de données sur le marché du travail qui permettra de mener des recherches approuvées par un processus de demande de propositions.

## Évaluation des risques dans la planification des évaluations

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les ministères doivent procéder à un examen quinquennal des programmes de subventions et contributions en cours dont les dépenses sur cinq ans sont de 5 millions de dollars ou plus. D'autres exigences en la matière découlent de la Politique sur les résultats (évaluations exigées en raison d'engagements pris dans des présentations au Conseil du Trésor ou évaluations dirigées par l'administration centrale et exigées par le Secrétariat du Conseil du Trésor). Pour les évaluations facultatives, on tient compte des risques et d'autres facteurs (p. ex., disponibilité des données, renouvellement ou élimination d'un programme et calendrier) afin de déterminer les évaluations prioritaires et la façon la plus efficace d'utiliser les ressources.

Après avoir vérifié la conformité du programme à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la Politique sur les résultats, la Direction évalue son degré d'exposition aux risques durant l'exercice de planification en examinant les caractéristiques suivantes :

- la taille de la population touchée ou visée par le programme;
- l'importance du programme (sa valeur);
- la complexité du programme;
- le temps qui s'est écoulé depuis la dernière évaluation;
- l'importance des changements apportés au programme depuis l'évaluation précédente;
- les lacunes en matière de connaissances en ce qui a trait au programme;
- les liens avec les priorités ministérielles et les risques organisationnels existants.

L'évaluation des risques permet à la Direction de l'évaluation de prendre des décisions éclairées et de favoriser la tenue de discussions constructives aux réunions de gestion quand vient le temps de planifier les évaluations, par exemple dans le cadre de projets d'évaluation horizontale et thématique. L'évaluation d'un programme plus complexe ou à risque plus élevé peut justifier l'affectation de ressources supplémentaires, elle peut être réalisée de façon progressive de façon à respecter les étapes d'élaboration du programme ou elle peut avoir préséance sur l'évaluation d'un programme à faible risque, le cas échéant.

L'évaluation des risques procure des avantages pour les programmes, puisqu'elle donne lieu à la planification et à la préparation en temps opportun de rapports ou d'analyses provisoires pour les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor en fonction des risques et des possibilités. Par exemple, les programmes qui soutiennent des priorités ministérielles ou qui font l'objet d'un renouvellement sont traités en priorité. Cette approche permet à la Direction de s'adapter à l'évolution de l'environnement et aux besoins des programmes qui nécessitent des données probantes pour pouvoir prendre des décisions éclairées.

## Information sur le rendement et évaluations

En juillet 2016, la Politique sur les résultats a remplacé la Politique sur l'évaluation, la Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats et la Politique en matière de présentation de rapports au Secrétariat du Conseil du Trésor sur les institutions fédérales et sur les sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Afin de privilégier et de promouvoir l'adoption d'approches transparentes axées sur les résultats et fondées sur des données probantes dans l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes fédéraux, la Politique sur les résultats ajoute certaines exigences. L'une de ces exigences est la mise en place d'un Cadre ministériel des résultats qui vient remplacer les programmes et les résultats stratégiques de l'architecture d'alignement des programmes actuelle. Une autre exigence consiste en la création de profils de l'information sur le rendement pour chaque programme faisant partie du répertoire des programmes.

Des renseignements rigoureux sur le rendement peuvent servir à encadrer et à éclairer la planification des évaluations à plusieurs égards. Conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor, des profils de l'information ont dû être créés au cours de la dernière année, et la Direction de l'évaluation a été appelée à participer à ce processus en tant que source de conseils fiables auprès des responsables de programme. Durant la première phase, qui a pris fin en novembre 2017, la Direction a formulé des conseils sur la conception des profils pour chaque programme d'EDSC, de façon à ce que tous les éléments requis y soient intégrés, notamment un modèle logique, des indicateurs et des sources de données. Les responsables de programme continueront d'améliorer la qualité des profils de l'information afin qu'ils puissent devenir des outils efficaces de contrôle du rendement. Par exemple, la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC est à renforcer sa capacité en matière de rendement en mettant sur pied une unité spécialisée dans les résultats pour ses programmes et ses initiatives faisant la promotion du perfectionnement des compétences, de la participation au marché du travail, de l'inclusion et de l'efficacité du marché du travail.

La Direction examine périodiquement les programmes et formule des conseils visant à améliorer les renseignements que contiennent les profils et les indicateurs de rendement dans le cadre d'évaluations de l'évaluabilité<sup>16</sup>. La disponibilité, la qualité, la validité et la fiabilité des indicateurs et de l'information dans le profil, notamment leur utilité pour l'évaluation, sont également prises en compte quand vient le temps de déterminer si un programme est prêt à être évalué et de déterminer la portée des évaluations subséquentes. La Direction continuera à conseiller les responsables des secteurs de programme sur l'élaboration des données sur le rendement.

---

<sup>16</sup> L'évaluation de l'évaluabilité, qui survient tôt dans le processus d'évaluation, suppose l'examen des éléments essentiels de l'évaluation. Elle permet de définir le calendrier et la portée de l'évaluation en fonction des limites en matière de ressources et de la disponibilité et de la qualité des données de même que les principales questions d'évaluation qui intéressent les intervenants clés.

## Souplesse accrue

Le Ministère est tenu d'évaluer des programmes précis en fonction de deux instruments habilitants :

- la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- la Politique sur les résultats.

La Politique, en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques*, exige que les ministères procèdent tous les cinq ans à une évaluation des programmes de subventions et contributions en cours qui octroient des sommes totales moyennes sur cinq ans de 5 millions de dollars ou plus par année. Par ailleurs, la politique n'exige que des évaluations périodiques pour les programmes dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont inférieures à 5 millions de dollars par année. EDSC n'a que deux programmes de subventions et contributions dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont inférieures ou égales à 5 millions de dollars :

- Affaires internationales du travail;
- Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus.

Le Ministère s'emploie à conserver un cycle d'évaluation quinquennal pour tous ses programmes de subventions et contributions, y compris les deux programmes de moindre envergure. Les programmes dont les évaluations sont régies par la Politique sur les résultats sont évalués tous les cinq ans par défaut, même s'il est possible de négocier en vue de modifier le calendrier prévu avec une bonne justification. Le moment de l'évaluation de certains programmes est parfois établi dans une présentation au Conseil du Trésor.

Certaines évaluations ne sont pas obligatoires et, par conséquent, ne sont pas incluses dans le présent plan d'évaluation quinquennal. Ainsi :

- les programmes d'autres ministères ne seront pas évalués selon le plan actuel, car aucune initiative applicable n'est en cours ;
- le programme du Sceau rouge (métiers spécialisés et apprentissage) a été évalué en 2014, et les consultations auprès des responsables de ce secteur de programme n'ont indiqué aucune nouvelle lacune en matière de connaissances. Le programme du Sceau rouge étant financé par des fonds prévus à la partie II de la *Loi sur l'assurance emploi* qui sont convertis en fonds de fonctionnement et d'entretien, il n'y a aucune exigence connexe en matière d'évaluation.

La Direction de l'évaluation continuera de consulter les responsables de programme et les intervenants concernés afin de s'assurer que la portée de son travail s'adapte à l'évolution des besoins et des priorités du Ministère.

## Consultations

À l'automne 2017, la Direction de l'évaluation a entrepris des consultations auprès des responsables de programmes au sujet du calendrier et de la portée des évaluations figurant dans le plan et de l'importance de la collecte d'information sur le rendement aux fins des évaluations. Voici ce qui ressort principalement de ces consultations :

- les responsables de programmes ont souligné que le travail d'évaluation et les extraits sont utiles et pertinents lorsqu'ils collaborent avec les organismes centraux à la préparation de mémoires au Cabinet et de présentations au Conseil du Trésor ou qu'ils travaillent au renouvellement des programmes ou tentent de satisfaire à d'autres exigences en matière d'établissement de rapports ;
- ils ont indiqué qu'ils étaient intéressés à tirer parti de la possibilité qu'offre maintenant la Politique sur les résultats de planifier plus stratégiquement le calendrier et la portée des évaluations ainsi que la production des rapports connexes de façon aider les secteurs de programme avec leurs besoins en matière d'information et de données ;
- les responsables de programmes sont déterminés à consulter la Direction de l'évaluation tôt dans le processus de planification et de conception des programmes.

De plus, la Direction coordonne ses activités avec celles de la Direction générale des services de vérification interne d'EDSC afin de prévenir les chevauchements ou l'imposition d'un fardeau excessif sur les programmes et d'envisager des projets conjoints. Conformément à la Politique sur les résultats, la Direction informe le responsable des communications des recherches sous forme de sondages incluses dans les évaluations dans le cadre de discussions sur la planification des évaluations avec le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation.


La Direction a participé à des consultations avec le Secrétariat du Conseil du Trésor afin de veiller à ce que le calendrier actuel d'évaluation tienne compte des besoins en matière d'information et des considérations des organismes centraux. La Direction a reçu le mandat suivant :

- continuer d'améliorer la concordance entre, d'une part, le calendrier et la portée des évaluations et, d'autre part, le processus décisionnel lié aux programmes;
- mettre en évidence l'information sur l'état actuel ou récent des programmes dans la conception des évaluations;
- envisager l'utilisation accrue d'approches d'évaluation horizontales et thématiques, comme celles qui sont utilisées pour les programmes d'emploi;
- examiner plus à fond l'efficacité des activités de prestation de services;
- veiller à ce que les constatations issues des évaluations éclairent la section de l'analyse globale et des recommandations dans les mémoires au Cabinet et dans les présentations au Conseil du Trésor.

Les organismes centraux ont constaté qu'EDSC avait un ambitieux programme d'évaluations pour les deux prochaines années, lequel exigera beaucoup de ressources.

Conformément aux attentes des organismes centraux, la Direction de l'évaluation a collaboré avec les secteurs de programmes pour veiller à ce que les constatations et les résultats pertinents des évaluations soient transmis à temps pour éclairer les décisions devant être prises





concernant les politiques et les programmes. La Direction continue de collaborer avec les responsables de programmes pour s'assurer que le calendrier et la portée des évaluations fassent en sorte qu'il soit possible d'éclairer efficacement l'élaboration des politiques et des programmes. En partenariat avec les secteurs de programme, la Direction de l'évaluation continuera d'assurer un équilibre entre, d'une part, les évaluations sommatives soulignant l'efficacité des programmes et les leçons apprises et, d'autre part, les rapports contenant des renseignements plus récents sur les programmes.

La Direction collabore en outre avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin d'examiner le Programme de passeport. De plus, elle emploie une approche thématique pour examiner les programmes d'apprentissage d'EDSC. Afin d'utiliser davantage, à l'avenir, les évaluations horizontales et thématiques, la Direction met au point une plateforme de données sur les programmes liés au marché du travail de façon à permettre l'évaluation de tous ces programmes, y compris ceux destinés aux jeunes et aux Autochtones.

La Direction de l'évaluation continuera de collaborer avec les intervenants ministériels pour fournir systématiquement des constatations issues des évaluations pouvant être intégrées à l'analyse de mémoires au Cabinet et de présentations au Conseil du Trésor préparés par les secteurs de programmes. Les organismes centraux ont exprimé un intérêt pour l'examen de l'efficacité des activités de prestation de services d'EDSC. La Direction de l'évaluation convient qu'il s'agit d'un volet qui devra être renforcé, et elle a entrepris une évaluation afin d'examiner l'efficacité et l'efficience de la prestation de services et de la communication d'information par Service Canada par l'entremise de trois modes de prestation largement utilisés (services en personne, au téléphone et par Internet). La Direction continuera d'explorer les possibilités d'examiner les activités de prestation de services.

Au cours des deux dernières années, la Direction a systématiquement recueilli de l'information sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de la fonction d'évaluation après la conclusion de tous les projets d'évaluation. Au total, 90 % des personnes interrogées ont indiqué que les rapports du dernier exercice financier avaient été produits à temps, qu'ils contenaient des constatations pertinentes et qu'ils comprenaient des données et de l'information exactes. L'année précédente, cette proportion n'était que de 75 %. Les personnes interrogées ont indiqué que l'utilisation prévue des constatations des évaluations était passée de 22 % pour l'exercice financier 2016 à 2017 à 77 % pour l'exercice financier 2017 à 2018.

Comme le Plan d'évaluation ministériel est un rapport annuel, la Direction continuera de collaborer de façon continue avec les responsables de programmes et les principaux intervenants dans le cadre de discussions et de consultations. Ainsi, elle pourra s'assurer que les évaluations prévues et leurs constatations continuent de répondre aux besoins des programmes, du Ministère et du Programme en matière de résultats du gouvernement du Canada.

## Défis et possibilités

La Direction se heurte à deux difficultés principales dans son travail d'évaluation : la capacité en matière de ressources humaines et d'analytique permettant de satisfaire aux exigences de la charge de travail, et l'accessibilité et la qualité des données.

### Ressources humaines

En raison de l'augmentation continue de la demande pour des évaluations et de l'élargissement du rôle des évaluateurs, la Direction a créé quatre postes au cours de l'exercice financier 2017 à 2018 en plus d'augmenter son nombre d'employés. Il manque néanmoins des employés possédant un bon bagage analytique et des compétences stratégiques afin de répondre à la demande croissante.

Étant donné la complexité des tâches à accomplir et la demande importante pour ces compétences dans l'ensemble du gouvernement, la Direction a de la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés hautement qualifiés, particulièrement des évaluateurs intermédiaires.

Au cours des dernières années, la Direction de l'évaluation a en effet servi d'incubateur pour des analystes et des évaluateurs qui ont quitté la Direction pour apporter leur contribution à d'autres directions générales d'EDSC et à d'autres ministères. Afin d'atténuer certaines de ces difficultés, la Direction a élaboré le Plan stratégique en matière de ressources humaines, lequel définit les priorités et les besoins actuels ainsi que les possibilités d'avancement professionnel (promotion d'évaluateurs subalternes prometteurs, occasions de suivre des formations pertinentes, p. ex. de participer à un atelier de deux jours sur les fondements de l'évaluation et à d'autres activités d'apprentissage permettant aux employés de parfaire leurs compétences et d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de l'évaluation, etc.).

La Direction renforce également sa capacité en matière de ressources humaines en recrutant des talents dans le milieu universitaire, dans les organisations professionnelles, dans d'autres organismes fédéraux et parmi les évaluateurs à la retraite. Parmi les activités entreprises, mentionnons la participation aux campagnes de recrutement postsecondaire et la publication d'offres d'emploi sur les plateformes Web internes. La Direction de l'évaluation, de concert avec les chefs de l'évaluation, fait la promotion de la profession d'évaluateur et la présente comme un choix de carrière intéressant en produisant des affiches présentant des évaluateurs du gouvernement du Canada afin de susciter l'intérêt pour des postes dans ce domaine.

### Tableau d'affectation des ressources

La Direction de l'évaluation compte actuellement 71 postes, dont 65 sont dotés dans trois divisions supervisées par le Bureau du directeur général : Évaluation des programmes législatifs et des subventions et contributions, Évaluation des partenariats et Planification stratégique et méthodologie.

Afin d'alléger les problèmes de capacité à court terme et les pressions sur la charge de travail, la Direction utilise des mécanismes de dotation flexibles permettant de retenir les services d'experts externes, de consultants et d'employés temporaires (on a d'ailleurs observé une

augmentation du nombre d'équivalents temps plein, qui est passé de 52 au cours de l'exercice financier 2016 à 2017 à 65 à la fin de l'exercice 2017 à 2018). La Direction investit par ailleurs dans le perfectionnement professionnel des analystes subalternes afin de favoriser la planification de la relève à moyen terme.

Le Plan d'évaluation ministériel est fondé sur un budget de 6,52 M\$, comme le résume le tableau 2. La Direction respecte son engagement consistant à trouver des moyens économiques de réaliser les évaluations tout en garantissant qu'elles sont pertinentes et efficaces. La demande croissante pour des évaluations horizontales et thématiques et l'examen de l'efficacité de la prestation de services d'EDSC se répercuteront sur les budgets.

**Tableau 2 : Sommaire des dépenses relatives aux évaluations et nombre d'équivalents temps plein**


	Dépenses réelles							Prévision
	2011 à 2012	2012 à 2013	2013 à 2014	2014 à 2015	2015 à 2016	2016 à 2017	2017 à 2018	2018 à 2019
Salaires	5,06 M\$	5,17 M\$	4,72 M\$	5,51 M\$	5,23 M\$	4,58 M\$	5,32 M\$	5,32 M\$
F et E	3,81 M\$	2,87 M\$	2,55 M\$	2,01 M\$	1,02 M\$	998 975 \$	1,13 M\$	1,20 M\$
<b>Total</b>	8,87 M\$	8,04 M\$	7,27 M\$	7,52 M\$	6,25 M\$	5,57 M\$	6,44 M\$	6,52 M\$
<b>ETP</b>	69	61	56	62	57	52	65	65

Remarques : Les dépenses salariales réelles tiennent compte de tous les employés, à l'exception des étudiants, et les dépenses prévues tiennent compte des mesures de dotation prévues pour l'exercice financier 2018 à 2019. Les dépenses de fonctionnement et d'entretien comprennent celles effectuées pour les étudiants, la formation, les déplacements, l'impression, les services publics, le matériel et les fournitures, les services spéciaux, la construction ou l'acquisition de machinerie et d'équipement, les autres services professionnels et les services aux locataires.

## Disponibilité et qualité des données

L'accessibilité et la qualité des données demeurent une difficulté que les évaluateurs s'efforcent de surmonter en collaborant avec les responsables des secteurs de programmes et d'autres intervenants. La Direction a défini deux priorités en matière de données pour les prochaines années, à savoir de l'information de meilleure qualité pour les programmes de subventions et contributions – y compris la prise en compte de facteurs liés aux données à l'étape de la conception des programmes – et la production de données intégrées sur les programmes liés au marché du travail. La Direction de l'évaluation collabore avec des partenaires au sein du Ministère dans le but de simplifier l'accès aux données sur les programmes, ce qui permettra d'assurer que les évaluations sont réalisées de façon efficace et en temps opportun.

L'analyse d'impact net de toutes les données sur les programmes liés au marché du travail favoriserait la production de données efficaces. La Direction est à mettre au point et à mettre en œuvre une plateforme de données riches et de qualité supérieure sur les programmes liés au marché du travail qui permettra d'évaluer toutes les interventions liées à ces programmes. Cette initiative vise à soutenir le processus décisionnel dans le contexte de la Politique sur les



résultats du gouvernement du Canada et à permettre une analyse fondée sur des données probantes des principaux programmes liés au marché du travail.

Cette plateforme de données contenant de l'information sur les programmes administratifs permet l'analyse des répercussions et des tendances observées à long terme. À terme, la plateforme pourrait permettre une analyse novatrice indiquant quels programmes fonctionnent le mieux pour quels clients. Elle peut en outre servir de fondement à des évaluations horizontales pouvant comprendre une analyse de l'incidence de plusieurs programmes. Au fil du développement de la plateforme, il sera possible de procéder à des analyses horizontales de l'incidence nette et de répondre à des questions d'évaluation de vaste portée.

Ces efforts cadrent avec l'Initiative pour un gouvernement ouvert du gouvernement du Canada, qui vise à renforcer l'ouverture, la transparence et la reddition de comptes et à stimuler l'innovation.

Il incombe à la dirigeante principale des données d'EDSC de mettre en œuvre une stratégie ministérielle en matière de données en collaboration avec les intervenants d'EDSC. La Stratégie de données d'EDSC établit les éléments de base et les mesures de soutien nécessaires à un accès rapide et sécurisé aux données. Il faut notamment un système de gouvernance et d'intendance des données permettant de faire en sorte que les données soient accessibles, cohérentes et de bonne qualité. La stratégie vise également à garantir que les structures de gouvernance actuelles sont simplifiées, l'objectif étant de faciliter l'accès aux données et de renforcer la sécurité par la même occasion. Enfin, le Bureau de la dirigeante principale des données collabore avec les principaux intervenants afin de mettre en place des environnements sécurisés et vérifiables pour les données et l'analyse et d'instaurer un programme d'analytique ministériel afin de maximiser la valeur opérationnelle des données.

## Ouvrir la voie

La Direction de l'évaluation continue de progresser dans la mise en œuvre de son nouveau programme visant à produire des résultats pour la population canadienne en fournissant des constatations issues des évaluations qui seront mises à profit lors de l'élaboration des programmes et des politiques. La Direction de l'évaluation travaillera en étroite collaboration avec les principaux intervenants, notamment les responsables de programmes et les organismes centraux. La Direction s'efforcera également de renforcer la fonction d'évaluation à EDSC en investissant dans l'innovation et l'apprentissage, en tirant parti de la souplesse accrue qu'offre la Politique sur les résultats, en mettant en commun l'expertise d'analystes et d'évaluateurs chevronnés avec d'autres directions générales d'EDSC et en poursuivant ses efforts de diffusion.

Le renforcement de la capacité de la Direction permettra aux évaluateurs de réaliser des évaluations horizontales et thématiques de plus grande portée, p. ex., en regroupant les évaluations portant sur les programmes d'apprentissage ou en procédant à une évaluation interministérielle du Programme de passeport. Par exemple, une fois que le programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants destiné aux Autochtones sera pleinement instauré, une évaluation horizontale pourrait être envisagée pour ce programme.

## **Innovation et apprentissage**

Voici ce que compte faire la Direction pour continuer d'innover et d'exécuter son mandat :

- favoriser l'expérimentation, ce qui comprend d'optimiser les données administratives afin de produire des rapports d'évaluation efficaces et efficaces qui éclaireront l'élaboration des politiques et des programmes;
- examiner de nouvelles initiatives qui amèneront des chercheurs externes et des universitaires à collaborer dans le cadre de recherches à l'appui des évaluations (y compris des analyses de l'incidence nette), de la recherche et de l'élaboration de politiques au sein du Ministère;
- soutenir l'examen horizontal des compétences dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- poursuivre le partenariat avec le Lab d'innovation visant l'examen d'approches collaboratives expérimentales. Ces approches comprennent notamment les méthodes de conception axées sur les clients qu'emploie le programme Service jeunesse Canada ainsi que la recherche ethnographique et l'économie comportementale servant à évaluer les obstacles à l'utilisation du Bon d'études canadien.

## **Utilisation de la souplesse**

Voici ce que compte faire la Direction afin d'appuyer la mise en œuvre continue de la Politique sur les résultats :

- continuer de soutenir les efforts des programmes en vue d'améliorer la qualité de l'information sur le rendement servant à la prise de décision;
- continuer d'étudier l'applicabilité de différents types d'évaluations afin de répondre aux besoins évolutifs des programmes en matière de rapports sur les résultats.

## **Diffusion**

La Direction de l'évaluation est déterminée à moderniser son approche de communication afin d'améliorer la connaissance et l'utilisation des constatations issues des évaluations. En 2017, la Direction a mis au point une stratégie de communication visant les objectifs suivants :

- faire en sorte que les connaissances liées à l'évaluation soient diffusées au sein du Ministère afin de promouvoir l'apprentissage organisationnel;
- améliorer la « possibilité de découverte » de ses ressources d'évaluation en ligne;
- étendre et diversifier les efforts de diffusion;
- favoriser la mobilisation des principaux intervenants internes et externes et la collaboration avec eux.

Les activités de diffusion visent quatre publics cibles, à savoir les employés du Ministère, les employés du gouvernement du Canada, le milieu universitaire et la population canadienne dans son ensemble. Voici ce que feront les évaluateurs pour continuer de mettre en œuvre la stratégie :

- présenter les résultats des évaluations à leurs collègues du Ministère dans le cadre d'activités d'apprentissage et aux intervenants externes à l'occasion de conférences;
- échanger des connaissances et des pratiques exemplaires avec leurs collègues du gouvernement du Canada au moyen des OutilsGC<sup>17</sup>;
- publier des articles dans des revues spécialisées et dans des bulletins;
- échanger avec des professionnels ainsi qu'avec des étudiants et de nouveaux diplômés qui s'intéressent à l'évaluation par l'entremise de LinkedIn ou promouvoir les résultats des évaluations sur Twitter;
- accroître l'utilisation de l'infographie afin de présenter les constatations et les rapports d'évaluation d'une façon plus accessible.

Comme la stratégie de diffusion est évolutive, elle s'adaptera aux nouvelles possibilités en matière de plateformes et d'outils de communication.

## Conclusion

Au cours des dernières années, la Direction de l'évaluation est passée de la réalisation d'évaluations axées sur les extrants à la production d'analyses et de rapports davantage axés sur les résultats. Auparavant, en l'absence de données administratives rigoureuses, les évaluations tendaient à porter sur l'analyse d'extrants, de mesures de rendement et de résultats qualitatifs. Depuis peu, grâce à l'investissement dans les données et la mesure du rendement, le travail d'évaluation porte davantage sur les répercussions et sur la production en temps opportun d'évaluations plus pertinentes sur le plan des politiques.

De plus, la Direction a renforcé sa capacité interne, ses processus de planification ainsi que sa collaboration avec les secteurs de programmes, elle a adopté des approches novatrices aux fins de la production de données probantes et elle a accru ses efforts de diffusion. Au fil de l'évolution des systèmes de mesure du rendement et de la Stratégie de données, les évaluations mettront de plus en plus l'accent sur les données probantes liées aux politiques et utiliseront des approches horizontales et thématiques aux fins de l'atteinte des objectifs de la Politique sur les résultats du gouvernement.

---

<sup>17</sup> Les OutilsGC consistent en une série d'applications en constante évolution du gouvernement du Canada qui orientent la fonction publique vers un milieu de travail numérique. Au nombre des OutilsGC, mentionnons GCpédia, GCconnex et GCcollab.

## Annexe 1 : Calendrier d'évaluation quinquennal

### Programmes dont l'évaluation est prévue au cours des cinq prochaines années

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance*	Évaluation de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2018	Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance – 2021	2021 à 2022	179 417 053	179 417 053	179 417 053	179 417 053	
Programme de partenariats pour le développement social*	Évaluation sommative du Programme de partenariats pour le développement social 2014	Évaluation sommative du Programme de partenariats pour le développement social	2019 à 2020	38 895 693	38 895 693	38 895 693	38 895 693	
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*	Évaluation du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2015	Évaluation du programme Nouveaux Horizons pour les aînés	2019 à 2020	49 309 210	49 309 210	49 309 210	49 309 210	

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Fonds pour l'accessibilité*	Évaluation du Fonds pour l'accessibilité 2017	Évaluation du Fonds pour l'accessibilité 2022	2022 à 2023	22 807 476	22 807 476	22 807 476	22 807 476		
Apprentissage et garde des jeunes enfants	S.O.	Apprentissage et garde des jeunes enfants	2022 à 2023	416 916 802	416 916 802	416 916 802	416 916 802		
Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus	Évaluation du Soutien du revenu du gouvernement fédéral pour les parents d'enfants assassinés ou disparus 2018	Évaluation du Soutien du revenu du gouvernement fédéral pour les parents d'enfants assassinés ou disparus 2022	2022 à 2023	11 252 381	11 252 381	11 252 381	11 252 381		
Sécurité de la vieillesse	Évaluation du Programme de la sécurité de la vieillesse : Phase 1 2017	Sécurité de la vieillesse (SV) : Phase 2	2018 à 2019	54 145 595 510	54 145 595 510	54 145 595 510	54 145 595 510		
		Évaluation de l'amélioration des services de la SV et du SRG	2021 à 2022	voir ci-dessus					



Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
		Évaluation de la participation au Supplément de revenu garanti : Phase 1 (2018 à 2019)	2019 à 2020	voir ci-dessus				
Programme canadien pour l'épargne-invalidité	Évaluation formative du Programme canadien pour l'épargne-invalidité : Bon canadien pour l'épargne-invalidité et Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et 2014	Évaluation sommative du Programme canadien pour l'épargne-invalidité, Phase II	2018 à 2019	671 810 903	671 810 903	671 810 903	671 810 903	
Régime de pension du Canada	Évaluation sommative du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pension du Canada 2011	Évaluation sommative du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada	2020 à 2021	29 735 268	29 735 268	29 735 268	47 283 133 523	

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Assurance-emploi	Évaluation des initiatives de prolongation des prestations régulières d'assurance-emploi	Projets pilotes sur le travail pendant une période de prestations	2018 à 2019	voir ci-dessous	69 717 337	69 717 337	19 247 913 320		
	2016	Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles	2018 à 2019	voir ci-dessous					
		Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi	2018 à 2019	voir ci-dessous					
		Évaluation des prestations pour parents d'enfants gravement malades	2018 à 2019	voir ci-dessous					
		Évaluation des prestations d'assurance-emploi des et résultats obtenus après la période de	2020 à 2021		69 717 337				

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
		prestations						
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	S.O.	Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	2021 à 2022	799 810 093	799 810 093	799 810 093	799 810 093	
Ententes sur le développement du marché du travail	Second cycle des ententes sur le développement du marché du travail	Ententes sur le développement du marché du travail (2023)	2022 à 2023	2 410 531 390	2 410 531 390	2 410 531 390	2 410 531 390	
	2018							
Fonds d'intégration pour les personnes handicapées*	Évaluation sommative du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées	Fonds d'intégration pour les personnes handicapées : Phase I	2018 à 2019	41 075 478	41 075 478	41 075 478	41 075 478	
	2014	Évaluation sommative du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées : Phase 2	2019 à 2020					

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
Guichet-Emplois	Évaluation de Guichet-Emplois 2011	Évaluation de Guichet-Emplois	2018 à 2019	4 687 802	4 687 802	4 687 802	21 586 223	L'échéance de l'évaluation est présentement en cours de discussion et pourrait changer. Au besoin, la nouvelle échéance sera indiquée dans le prochain PEM.
Stratégie emploi jeunesse*	Évaluation sommative de la Stratégie emploi jeunesse 2015	Évaluation sommative de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	2019 à 2020	422 524 755	422 524 755	422 524 755	422 524 755	
Initiative des services à l'intention des jeunes	S.O.	Service Jeunesse Canada	2021 à 2022	31 898 337	31 898 337	31 898 337	31 898 337	
Alphabétisation et compétences essentielles*	Évaluation de l'alphabétisation et des compétences essentielles	Alphabétisation et compétences essentielles en milieu de travail	2022 à 2023	22 358 803	22 358 803	22 358 803	27 915 532	

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones* et Fonds pour les compétences et les partenariats*	Évaluation de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et du Fonds pour les compétences et les partenariats 2015	Évaluation des programmes du marché du travail destinés aux autochtones	2019 à 2020	267 538 221	267 538 221	267 538 221	366 237 186		
Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants*	S.O.	Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants	2020 à 2021	17 970 718	17 970 718	17 970 718	17 970 718		
Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical	S.O.	Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical	2020 à 2021	27 512 059	27 512 059	27 512 059	27 512 059		
Programme d'initiatives sectorielles*	S.O.	Programme d'initiatives sectorielles	2018 à 2019	7 178 976	7 178 976	7 178 976	27 866 456		

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Programme des travailleurs étrangers temporaires	Évaluation des volets du Programme des travailleurs étrangers temporaires visés par l'avis relatif au marché du travail 2013	Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)	2020 à 2021	49 214 714	49 214 714	49 214 714	49 214 714		
Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers*	Évaluation du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers et de l'Initiative de mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre 2015	Évaluation sommative du Programme de prêts pour la reconnaissance des titres de compétence étrangers (2019)	2019 à 2020	25 883 667	25 883 667	25 883 667	26 442 522		
Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation	Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation	Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation	2021 à 2022	13 583 353	13 583 353	13 583 353	13 783 353		

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
minoritaire*	minoritaire (CLOSM)	minoritaire 2022							
	2017								
Programme canadien de prêts aux étudiants, bourses canadiennes et prêts canadiens aux apprentis	Prêt canadien aux apprentis : Phase I	Évaluation du programme Passeport pour ma réussite Canada	2018 à 2019	9 500 000	2 089 142 258	2 089 142 258	2 089 142 258		
	2017	Prêt canadien aux apprentis : Phase 2	2019 à 2020	5 278 857					
		Programme canadien de prêts aux étudiants	2019 à 2020	2 074 363 401					
		Programme canadien de prêts aux étudiants : Phase 2	2021 à 2022						
Programme canadien pour l'épargne-études	Évaluation sommative du Programme canadien pour l'épargne-études	Évaluation du Programme canadien pour l'épargne-études	2020 à 2021	1 078 827 536	1 078 827 536	1 078 827 536	1 078 827 536		

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
	2015							
Métiers et apprentissage spécialisés (programme du Sceau rouge)	S.O.			S.O.	S.O.	643 906	17 033 059	Le programme du Sceau rouge est financé par des fonds prévus à la partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> qui sont convertis en fonds de fonctionnement et d'entretien. Il n'y a aucune exigence connexe en matière d'évaluation.
Subvention aux apprentis*	Évaluation sommative de la Subvention aux apprentis et du programme du Sceau rouge – Phase 1 2014	Subvention aux apprentis : Phase 1	2018 à 2019	120 777 849	120 777 849	120 777 849	120 777 849	



Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Relations de travail	Évaluation sommative du programme de prévention et de règlement des conflits en milieu de travail – phase 1 2014	Évaluation du Service fédéral de médiation et de conciliation (SFMC)	2018 à 2019	16 334 732	16 334 732	16 334 732	16 334 732		
Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail	Évaluation du Programme de recouvrement des coûts du régime d'indemnisation des accidentés du travail	Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail (SFIAT) : Phase 1	2018 à 2019	48 931 661	48 931 661	48 931 661	174 166 661		
	2007	Évaluation du Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail	2022 à 2023						
Santé et sécurité au travail	Évaluation du financement supplémentaire du Programme du travail (portée	Évaluation de la santé et sécurité au travail	2018 à 2019	23 570 624	23 570 624	23 570 624	23 570 624		

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
	limitée)							
	2005							
Équité en milieu de travail	Programme d'équité en matière d'emploi 2013	Évaluation des Programmes d'équité en matière d'emploi	2018 à 2019	1 618 926	1 618 926	1 618 926	1 618 926	
Normes du travail	Financement supplémentaire du Programme du travail 2005	Évaluation des normes du travail	2018 à 2019	19 290 230	19 290 230	19 290 230	19 290 230	
		Évaluation de la santé et sécurité au travail	2018 à 2019	voir ci-dessus				
Programme de protection des salariés	Évaluation sommative du Programme de protection des salariés 2014	Évaluation du Programme de protection des salariés (PPS)	2021 à 2022	51 329 234	51 329 234	51 329 234	51 329 234	

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	2018 à 2019	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses	
				Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	Total des dépenses de programme	Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>		
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)		
Affaires internationales du travail	Ententes bilatérales et régionales sur le travail et Affaires multilatérales du travail 2018	Affaires internationales du travail	2022 à 2023	5 882 080	5 882 080	5 882 080	5 882 080		
Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada	S.O.	Prestation de services et communication de renseignements aux Canadiens	2019 à 2020	15 413 377	15 413 377	15 413 377	20 413 377		
Présence du gouvernement du Canada sur Internet	S.O.	Prestation de services et communication de renseignements aux Canadiens	2019 à 2020	10 952 300	10 952 300	10 952 300	10 952 300		
Points de service en personne	S.O.	Prestation de services et communication de renseignements aux Canadiens	2019 à 2020	22 545 249	22 545 249	22 545 249	22 545 249		
Passeport	Évaluation des services offerts par les agents réception-	Exécution du Programme de passeport <sup>3</sup>	2018 à 2019	21 349 179	21 349 179	21 349 179	194 647 083		

Programme	Dernière évaluation	Évaluations prévues au cours des cinq prochaines années	Exercice d'approbation	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par l'évaluation prévue <sup>1</sup>	2018 à 2019 Dépenses de programme visées par toutes les évaluations prévues	2018 à 2019 Total des dépenses de programme	2018 à 2019 Total des dépenses de programme brutes <sup>2</sup>	Raison de ne pas évaluer le programme ou les dépenses
				(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)	
	naires des demandes de passeport 2014							
Programmes des autres ministères	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	115 194	1 677 833	Aucun programme gouvernemental applicable
Services internes	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	248 131 493	824 994 686	Aucun programme gouvernemental applicable
Autres coûts <sup>4</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1 384 577 942	Aucun programme gouvernemental applicable
<b>TOTAL</b>				<b>60 950 621 788</b>	<b>60 950 621 788</b>	<b>61 199 512 381</b>	<b>132 466 700 481</b>	

<sup>1</sup> L'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience s'étend à toutes les dépenses de programme ; il s'agit donc d'une évaluation complète.

<sup>2</sup> Les dépenses brutes prévues comprennent les prestations d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada ainsi que les coûts administratifs connexes (revenus affectés aux dépenses) imputés aux comptes à fins déterminées de l'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada. Les dépenses de programme brutes incluent également les sommes recouvrées auprès des sociétés d'État et d'autres ministères pour des services offerts en leur nom et sont déclarées comme des revenus affectés aux dépenses. Ces postes budgétaires sont exclus du budget principal des dépenses et des dépenses de programme nettes d'EDSC, mais ils font partie des dépenses brutes de programme pour l'exercice financier 2018 à 2019. Voir le cadre financier d'EDSC qui figure à la page 70 du Plan ministériel de l'exercice financier 2018-2019 d'EDSC pour obtenir une description complète du profil financier du Ministère, y compris une explication des dépenses brutes prévues.

<sup>3</sup> La Direction de l'évaluation d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) prêtera main-forte à une évaluation du Programme de passeport qui sera pilotée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le rôle principal d'EDSC dans cette évaluation sera de soutenir et de faciliter le travail d'IRCC. Ce degré de participation sera conforme aux obligations actuelles du Ministère en matière d'évaluation de ce qui a trait au Programme de passeport compte tenu de la nature vaste et exhaustive de la dernière évaluation qu'a effectuée EDSC des activités de Service Canada liées aux passeports (2015). L'évaluation dirigée par IRCC devrait prendre fin en décembre 2018.

<sup>4</sup> Les autres coûts comprennent les coûts administratifs d'autres ministères imputés au Compte du Régime de pensions du Canada et au Compte des opérations de l'assurance-emploi. Ils comprennent aussi les créances douteuses de l'assurance-emploi et les recouvrements auprès d'autres ministères.

\* Ces programmes sont évalués selon un cycle de cinq ans, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

## Annexe 2 – Cadre ministériel des résultats – Répertoire des programmes

RE1 : Développement social	RE2 : Pension et prestations	RE3 : Programmes d'apprentissage, de perfectionnement et d'emploi	RE4 : Conditions de travail et relations de travail	CR5: Information delivery and services for other departments
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance</li> <li>• Programme de partenariats pour le développement social</li> <li>• Programme Nouveaux Horizons pour les aînés</li> <li>• Fonds pour l'accessibilité</li> <li>• Apprentissage et garde des jeunes enfants</li> <li>• Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité de la vieillesse</li> <li>• Programme canadien d'épargne-invalidité</li> <li>• Régime de pensions du Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime d'assurance-emploi</li> <li>• Ententes sur le développement du marché du travail</li> <li>• Ententes sur le développement de la main-d'œuvre</li> <li>• Fonds d'intégration pour les personnes handicapées</li> <li>• Guichet-Emplois</li> <li>• Stratégie emploi jeunesse</li> <li>• Fonds pour les compétences et les partenariats</li> <li>• Alphabétisation et compétences essentielles</li> <li>• Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones</li> <li>• Programme d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants</li> <li>• Formation et innovation en milieu syndical</li> <li>• Programme d'initiatives sectorielles</li> <li>• Programme des travailleurs étrangers temporaires</li> <li>• Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers</li> <li>• Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire</li> <li>• Programme canadien de prêts aux étudiants, bourses canadiennes et prêts canadiens aux apprentis</li> <li>• Programme canadien pour l'épargne-études</li> <li>• Subvention incitative aux apprentis</li> <li>• Métiers spécialisés et apprentissage (programme du Sceau rouge)</li> <li>• Service jeunesse Canada (anciennement l'Initiative de service volontaire pour les jeunes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations de travail</li> <li>• Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail</li> <li>• Santé et sécurité au travail</li> <li>• Équité en milieu de travail</li> <li>• Normes du travail</li> <li>• Programme de protection des salariés</li> <li>• Affaires internationales du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada</li> <li>• Présence du gouvernement du Canada sur Internet</li> <li>• Points de service en personne</li> <li>• Passeport</li> <li>• Programmes des autres ministères</li> </ul>